

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MICHEL HUBER

Chronique de démographie. Mouvement de la population de la France en 1912

Journal de la société statistique de Paris, tome 54 (1913), p. 342-346

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1913__54__342_1

© Société de statistique de Paris, 1913, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE EN 1912

Le rapport annuel du directeur de la Statistique générale de la France sur le mouvement de la population en 1912, vient d'être publié au *Journal officiel*. Voici les résultats d'ensemble comparés à ceux des deux années précédentes. Les chiffres de 1911 et 1912 sont provisoires ; ils résultent de la totalisation des bordereaux d'envoi expédiés par les préfetures et pourront être légèrement modifiés après le dépouillement des bulletins d'état civil.

	1912	1911	1910
Mariages	311.929	307.788	307.710
Divorces	14.579	13.058	12.975
Naissances d'enfants declares vivants	750.651	742.114	774.390
Mort-nés et enfants morts avant la declaration.	34.312	33.840	36.009
Décès	692.740	776.983	702.972
Excédents de naissance (+) ou de décès (-)	+ 57.911	- 34.869	+ 71.418

La balance des naissances et des décès présente, en 1912, un excédent de 58.000 naissances, alors qu'en 1911 on avait enregistré un excédent de près de 35.000 décès. L'amélioration par rapport à l'année précédente provient d'ailleurs à la fois d'une légère augmentation de la natalité (8.000 naissances de plus en 1912) et d'une forte diminution de la mortalité (84.000 décès de moins). A la forte mortalité de 1911, correspond une amélioration de la natalité en 1912; ce fait confirme une fois de plus l'observation formulée par M. Lucien March dans sa récente communication à la Société française d'eugénique : la mortalité influence la natalité, par suite du remplacement des enfants décédés, bien plus que la natalité n'influence la mortalité à cause du grand nombre d'enfants décédés en bas âge.

Si le nombre des enfants déclarés vivants en 1912, 750.651, présente une légère augmentation de 8.000 unités par rapport au chiffre de 1911, il n'en demeure pas moins très inférieur à la moyenne 1906-1910 : 820.000, à la moyenne 1901-1905 : 880.000.

Le nombre des décès, 692.740, est heureusement, lui aussi, beaucoup plus faible que les nombres précédemment enregistrés; il est inférieur de 84.000 unités au nombre des décès en 1911 et de 10.000 unités au nombre de 1910, année à mortalité exceptionnellement faible. Pour la première fois depuis l'origine des statistiques de l'état civil, le nombre annuel des décès est descendu au-dessous de 700.000.

Le nombre des mariages célébrés en 1912, 312.000, est relativement élevé : 4.000 mariages de plus qu'en 1911. Depuis 30 ans, ce nombre n'a été dépassé qu'en 1907 et 1908, c'est-à-dire pendant les deux premières années d'application de la loi du 21 juin 1907, simplifiant les formalités du mariage.

En 1911, le nombre des jugements de divorce transcrits sur les registres de l'état civil avait été à peine supérieur à celui de 1910 : 13.058 au lieu de 12.975. L'année 1912 marque une reprise très accentuée de l'accroissement du nombre des divorces : 14.579, soit 1.521 divorces de plus qu'en 1911; l'accroissement dépasse 11 %.

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION EUROPÉENNE EN TUNISIE

Un décret beylical du 30 octobre 1911 a ordonné que le dénombrement quinquennal de la population européenne de la Tunisie serait effectué le 15 décembre de la même année. L'opération a eu lieu par les soins des contrôleurs civils et chefs d'annexes, suivant la procédure adoptée pour les dénombremens antérieurs, à l'aide d'un bulletin par ménage. Ces feuilles, distribuées quatre jours avant la date fixée, ont été recueillies à partir du 17 décembre. Elles ont servi à dresser, dans chaque localité, des bordereaux et tableaux numériques qui ont été transmis à la Résidence générale le 15 janvier 1912. Les résultats ont été publiés sous le titre : *Dénombrement de la population européenne civile en Tunisie, au 15 décembre 1911.*

Voici les résultats comparés des deux derniers dénombremens.

Population européenne civile en Tunisie

	1911	1906	Augmentation (+) ou diminution (-)	
			totale	Pour 100
Français	46.044	34.610	+ 11.434	+ 33,0
Italiens	88.082	81.156	+ 6.926	+ 8,5
Malgais	11.300	10.330	+ 970	+ 9,4
Espagnols	587	600	— 13	— 2,0
Grecs	696	683	+ 13	+ 2,0
Autres Européens	1.767	1.516	+ 251	+ 16,5
Total	148.476	128.895	+ 19.581	+ 15,2

La population européenne de la Régence de Tunis comprend donc 150.000 personnes dont 46.000 Français. Elle a augmenté de 20.000 individus, soit 15 % de 1906 à 1911.

Si l'on compte encore deux fois plus d'Italiens que de Français en Tunisie, les résultats de la période 1906-1911 sont plutôt satisfaisants, puisque le nombre des Français s'est accru d'un tiers, tandis que celui des Italiens augmentait à peine d'un dixième. La prédominance numérique des Italiens en Tunisie s'atténuera peut-être encore dans l'avenir, si, comme il est vraisemblable, l'occupation récente de la Libye a pour effet de détourner vers la Tripolitaine une partie de l'émigration italienne. Mais, d'autre part, la perte d'une main-d'œuvre utile compense dans une certaine mesure l'avantage qui résulte d'une diminution de l'élément non français dans la population européenne de la Tunisie.

Parmi les 46.000 Français, 41.800, soit 91 %, sont Français de naissance ; 4.200 sont naturalisés ou devenus Français par option ou mariage.

La progression de la colonie française en Tunisie a été continue. De 10.000 en 1891, le nombre des Français a passé à 24.000 en 1901 et 46.000 en 1911.

La fixité de la population européenne peut être estimée d'après la *durée de séjour* en Tunisie des personnes recensées. Sur 100 Français, 42 sont fixés en Tunisie depuis plus de 10 ans ; cette proportion s'élève à 56 % pour les Italiens, 68 % pour les Maltais.

Les Français sont originaires de la Corse (3.000) et des départements du Midi : Bouches-du-Rhône, Rhône, Isère, Gard, Aude. Les Italiens proviennent presque tous de la Sicile ; sur 49.000 Italiens recensés et nés en Italie, 41.500 étaient nés en Sicile.

Le volume du dénombrement contient encore d'intéressantes données sur les professions, l'instruction, les langues parlées, etc.

Pour compléter les données du recensement de la population européenne, ajoutons, d'après la statistique générale de la Tunisie, que le nombre des musulmans est évalué en 1911 à 1.730.000, celui des israélites à 50.000. Avec les 150.000 Européens, la population totale de la Tunisie ressort ainsi à 1.930.000 habitants.

La ville de Tunis compte 165.000 habitants dont 18.000 Français, 11.000 Italiens, 6.000 anglo-maltais, 26.000 Israélites et 67.000 musulmans.

POPULATION DE QUELQUES COLONIES FRANÇAISES

Le *Petit Bulletin de l'Office colonial* a publié récemment les résultats des recensements ou évaluations de la population dans quelques colonies françaises en 1911.

Guadeloupe : 212.430 habitants dont 22.664 à la Pointe-à-Pitre.

La Réunion : 173.822 habitants, dont 29.481 à Saint-Pierre, et 23.972 à Saint-Denis.

Oubangui-Chari : 311.000 habitants. Ce chiffre très approximatif ne représente que la population des contrées effectivement occupées. Il a été obtenu en majorant d'un tiers le nombre des contribuables inscrits au rôle de capitation pour 1912, en vue de représenter les enfants et les non-imposés. Autant que l'on peut en juger par les renseignements recueillis sur les régions récemment parcourues, mais non occupées, la population totale de l'Oubangui-Chari doit comprendre environ 1.200.000 personnes.

Tchad : 1.632 000 habitants, dont 869.000 en Ouadaï. Ce nombre ne tient compte que des habitants recensés. La population réelle du territoire militaire du Tchad, dans ses limites actuelles, atteint vraisemblablement 2 millions d'habitants. Après l'exécution du traité du 4 novembre 1911, ce nombre sera ramené à 1.500.000 habitants environ.

Dahomey : 902.000 habitants, dont 504 Européens. Principales villes : Porto-Novo, 40.000 habitants, Abomey 10.700, Ouidah 13.000.

Guinée : 1.927.000 habitants, au lieu de 1.703.000 en 1909 ; dans ce nombre sont compris 1.412 Européens dont 1.126 Français. Principales villes ; Kankan, 7.000 habitants, Konakry 6.600.

Mauritanie : la population est estimée à 250.000 habitants dont 214.000 Maures et 36.000 noirs. Il y a 144 Européens, en outre, les troupes comprennent 120 Européens et 1.247 indigènes.

Sénégal : 1.247.000 habitants, au lieu de 1.210.000 en 1909 ; il y a 5.539 Européens.
Principales villes : Dakar 25.000 habitants (dont 2.383 Français) Saint-Louis 2.200 (dont 884 Français), Rufisque 12.500.

Gabon : 260.000 habitants, dont 537 Français et 122 autres Européens.

RECENSEMENT DE LA ROUMANIE EN 1912

M. Colesco, le sympathique directeur de la statistique générale de Roumanie, vient de publier dans le *Bulletin statistique de Roumanie* (1913, n° 28-29) les résultats provisoires du recensement général de la population de ce pays, effectué le 19 décembre 1912 (1^{er} janvier 1913). Ces résultats ont été obtenus par une récapitulation sommaire des bordereaux établis par les 24.000 agents recenseurs ; ils subiront vraisemblablement quelques modifications ultérieures. Voici les chiffres comparatifs des deux derniers dénombrements de la Roumanie :

	Population de droit		Accroissement	
	1912	1899	absolu	pour cent
Roumanie.	7.248.061	5.956.690	1.291.371	21,7
dont : } communes rurales . . .	5.918.928	4.831.418	1.087.510	22,5
} — urbaines . . .	1.329.133	1.125.272	203.861	18,1
Moldavie.	2.145.464	1.848.122	297.342	16,1
Grande-Valachie.	3.298.394	2.659.517	638.877	24,0
Olténie.	1.413.897	1.181.243	232.654	19,7
Dobroudja	390.306	267.808	122.498	45,7

La population du Royaume de Roumanie a augmenté de près de 1.300.000 habitants ou 21,7 % en 13 ans, soit 1,67 % par an.

La densité de la population est, en 1912, de 55 habitants par kilomètre carré ; les communes rurales comprennent 82 % de la population totale, les villes 18 % seulement.

Bucharest compte, en 1912, 338.000 habitants, soit 62.000 de plus qu'en 1899 ; les autres grandes villes sont Jassy, 76.000 habitants (en légère diminution sur 1899), Galatz 72.000, Braïla 65.000, Ploesti 57.000, Craïova 52.000.

Le port de Constantza a passé de 14.650 habitants en 1899 à 26.600 en 1912 ; on peut d'ailleurs voir sur le tableau précédent que le district de la Dobroudja a gagné, dans son ensemble, plus de 122.000 habitants de 1899 à 1912, accusant ainsi une augmentation de 45,7 % due pour la plus grosse part à l'immigration.

LA POPULATION DES ILES TURQUES DE LA MER ÉGÉE

Dans le numéro de février 1913 des *Petermanns Mitteilungen*, sont reproduits, d'après le *Messenger d'Athènes*, les chiffres de population des 24 principales îles turques dans la Mer Égée ; la population totale de ces îles comprend 468.132 Grecs, 27.888 musulmans et 4.558 étrangers. On trouvera ci-dessous les chiffres relatifs aux îles ayant plus de 10.000 habitants.

	Grecs	Musulmans	Etrangers
Mytilène	125.753	14.476	320
Chio.	71.724	1.950	950
Samos	50.277	300	340
Rhodes.	37.777	5.854	2.845
Lemnos.	28.160	950	»
Kalymnos.	19.855	»	»
Symi.	18.639	»	»
Thasos.	14.940	98	103
Nikaria.	14.760	»	»
Kasteloryzo	12.000	40	»

TABLES DE MORTALITÉ POUR LE « COMMONWEALTH OF AUSTRALIA »

Dans le 14^e Bulletin du Census de 1911, M. G. H. Knibbs, statisticien de la Confédération d'Australie, vient de publier des tables de survie et de mortalité établies pour chacune

des périodes décennales 1881-90, 1891-1900, 1901-1910 ; ces tables s'appliquent à la population totale de l'Australie et à la population de chacun des six États confédérés, elles sont calculées séparément pour le sexe masculin et le sexe féminin. Nous extrayons de la table de survie les chiffres ci-dessous :

AUSTRALIE. — Nombre de survivants pour 100.000 nés vivants.

	Sexe masculin			Sexe féminin		
	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1881-1890	1891-1900	1901-1910
1 an	86.752	88.160	90.490	88.428	89.861	92.047
10 ans.	79.700	82.781	86.622	81.643	84.606	88.395
20 —.	76.630	80.349	84.493	79.099	82.473	86.459
30 —.	70.531	75.706	80.844	73.862	78.329	82.909
40 —.	64.106	69.788	75.887	67.453	72.487	78.001
50 —.	55.606	62.014	68.221	59.978	66.095	71.945
60 —.	43.483	50.205	56.782	50.039	56.617	63.247
70 —.	27.291	32.134	38.275	34.877	40.943	46.793
80 —.	10.138	12.568	14.330	15.691	18.631	21.356
90 —.	1.328	1.501	1.652	2.095	2.833	3.566
100 —.	22	25	15	42	52	56

On trouvera, dans le Bulletin du Censur, les tables des taux de mortalité et de l'espérance de vie à chaque âge pour le Commonwealth et chacun des États.

UN NOUVEAU BUREAU DE STATISTIQUE DANS L'AFRIQUE DU SUD

On annonce de Prétoria que le gouvernement a décidé de conserver comme organisme permanent le Bureau du Censur de 1910 qui deviendra le Département of statistics de l'Union sud-africaine.

LES OUVRIERS ÉTRANGERS EN PRUSSE

D'après la *Statistische Korrespondenz* de l'Office statistique du royaume de Prusse (19^e année, n° 5), le nombre des ouvriers de nationalité étrangère occupés dans ce pays se serait élevé progressivement de 454.000 en 1905 à 733.000 en 1907, 764.000 en 1909 et 821.000 en 1911. Pour 1907, le chiffre indiqué est supérieur à celui du recensement professionnel exécuté au mois de juin de cette année : 601.377.

Les 820.831 ouvriers étrangers, dont la présence a été constatée en 1911, comprennent : 357.550 Austro-Hongrois, 204.522 Russes, 115.735 Hollandais, 96.255 Italiens, 15.975 Danois, 7.732 Belges et 23.062 personnes d'autre nationalité.

Michel HUBER.